

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 20 JUIN 1890

C. A. CHÈNEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

LES DEUX SŒURS.

TROISIÈME PARTIE

II

(Suite.)

L'esprit et le cœur de la jeune fille étaient agités; elle paraissait rêveuse. Bien des paroles venaient sur les lèvres de Maurice; il les retenait ayant peur de les prononcer.

Ils s'étaient arrêtés. Maurice avait pris une main de la jeune fille qu'elle ne retirait pas.

—Georgette, reprit-il presque tristement, vous connaissez mon secret, vous savez que je vous aime, mais vous, mais vous?...
—Monsieur Maurice, répondit-elle d'une voix faible, vous disiez tout à l'heure que c'était un grand bonheur d'aimer et de se savoir aimé; je le crois parce que je le sens en moi.

—Ainsi, vous m'aimez! s'écria-t-il avec transport.

—Je vous aime, Maurice.
—Ah! c'est le ciel ouvert, c'est plus que du bonheur!...

—Comme vous, Maurice, j'ai interrogé mon cœur, et il m'a répondu que vous l'occupiez tout entier.

Ils reprirent le chemin d'Enghien où Maurice avait l'intention de dîner avant de rentrer à Paris.

Jeunes tous deux et également pleins de confiance, ils firent toutes sortes de beaux projets pour l'avenir.

—Je vais songer sérieusement à me créer une position, disait Maurice et tout de suite nous nous marierons.

Il ne doutait plus de rien, il ne voyait plus aucun obstacle en travers de son chemin.

—On ne doit pas craindre la misère quand on aime le travail, répondait Georgette; nous travaillerons tous les deux.

Il l'interrogea sur sa famille, sur les années de son enfance. C'était une curiosité bien naturelle. Mais le visage de Georgette s'assombrit aussitôt et elle lui répondit:

—Maurice, je vous en prie, ne m'adressez pas de questions auxquelles je ne puis répondre; croyez qu'il m'en coûte beaucoup de garder le silence vis-à-vis de vous; mais il s'agit d'un secret qui ne m'appartient pas. Plus tard, quand je croirai pouvoir le faire et que vous aurez le droit de ne rien ignorer, je vous dirai tout. Pour le moment, Maurice, qu'il vous suffise de savoir que je n'ai plus ni père, ni mère, que je suis seule au monde.

—C'est comme moi, Georgette; nous sommes deux orphelins. Eh bien, nous nous en aimerons davantage.

III

L'amour heureux, le premier amour, surtout, a d'indicibles ivresses et fait naître des extases divines. Il n'y a plus d'ombre autour de soi, tout est lumière, tout respire. Le cœur est inondé d'allégresse. Tout sourit, tout gazouille et murmure agréablement, tout brille, tout chante. La vie est ensoleillée, on respire avec plus de bonheur, il semble que le ciel est plus radieux, la nature apparaît avec des beautés jusqu'alors inconnues. C'est un ravissement délicieux, complet.

Même dans la solitude, on n'est plus seul, car on sait qu'un autre cœur vous appartient, qu'une autre âme est unie à la vôtre que vous occupez la pensée de la personne aimée.

Elle, le front penché, rêveuse, se dit:

—En ce moment, il est ici où là, il fait telle ou telle chose, mais il pense à moi.

Par la pensée, elle le cherche, le suit, l'accompagne et le ramène près d'elle.

Lui, de son côté, se dit aussi:

—Il ne faut pas rester trop longtemps sans la voir; elle serait inquiète; je suis sûr qu'elle m'attend et que l'oreille tendue elle écoute si je n'arrive pas.

Georgette n'avait plus de ces heures de mélancolie, de ces tristesses qui, dans les premiers temps, rendaient Sarrue soucieux et l'inquiétaient beaucoup.

Evidemment la jeune fille n'avait rien oublié, mais, avec l'amour et ses joies, de nouvelles espérances étaient entrées dans son cœur.

Elle était redevenue vive, gaie, enjouée; son regard toujours plein d'ineffables douceurs, avait maintenant d'admirables rayonnements; ses joues avaient retrouvé leurs fraîches couleurs et ses lèvres roses leur charmant sourire.

Pour Jacques Sarrue, cet heureux changement était un prodige; il le constata avec joie, mais il ne chercha point à en découvrir la cause.

—Chère Georgette, se disait-il, elle commence à ressentir les effets de mon amitié dévouée, de la tendre affection que j'ai pour elle. Ah! elle ne sait pas tout ce qu'il y a pour elle dans mon cœur, elle ne sait pas comme je l'aime... Mais le sais-je moi-même? Il est certain que ces promenades aux environs de Paris lui ont fait beaucoup de bien; elle adore la campagne, les arbres, la verdure, les grands espaces; cela se comprend, elle est née dans un village.

La vue des champs, des bois et des grands paysages exerce sur elle une heureuse influence; cela a changé ses idées. Malheureusement, il n'y a plus de feuilles aux branches, les jours de promenades sont passés; mais tout de suite après l'hiver, dès que mars fera fleurir les violettes, l'aubépine, et pousser les bourgeons, tous les dimanches nous quitterons Paris et nous irons rire aux champs avec les fleurs, la verdure et le soleil.

Mais un nouvel étonnement, qui devait être suivi d'une horrible dou-

leur, était réservé à Jacques Sarrue.

Tout à coup, du jour au lendemain, sans que rien l'eût annoncé ou fait pressentir, Georgette retomba dans ses tristesses précédentes. Elle paraissait peut-être plus désolée encore, et un matin, Jacques Sarrue, voyant ses yeux rougis entourés d'un cercle bleuâtre, comprit qu'elle avait eu une nuit d'insomnie et qu'elle avait beaucoup pleuré.

Que s'était-il passé? Effrayé, Jacques Sarrue se le demanda; mais il ne pouvait pas le deviner.

Il osa interroger affectueusement la jeune fille.

—Je n'ai rien, lui répondit-elle.

Il eut beau insister, il n'obtint pas d'autre réponse. Mais il remarqua que les yeux de Georgette s'étaient remplis de larmes.

Il s'en alla donner ses leçons, très affligé, le cœur rempli d'angoisses et convaincu que Georgette avait une nouvelle cause de chagrin. Laquelle? Il mit vainement son esprit à la torture, il ne trouva rien. Ses inquiétudes augmentèrent encore.

Huit jours se passèrent ainsi.

—Je ne comprends rien, se disait Sarrue; il y a certainement là-dessous quelque chose d'extraordinaire.

Mais, après les réponses évasives qu'il avait obtenues, il n'osait plus questionner Georgette.

—Si elle était malade, elle le dirait, elle se plaindrait, pensait-il. Elle n'est pas malade, physiquement du moins, mais elle a quelque chose.

Ne sachant quoi supposer, le pauvre Sarrue était dans une grande perplexité.

Un soir, après avoir quitté la jeune fille qui lui avait paru plus triste encore que la veille, il entra chez les ouvriers ses voisins, qu'il délaissait un peu depuis quelques mois.

Le mari étant allé faire une course après son dîner la femme se trouvait seule.

—Nous ne vous voyons plus guère, monsieur Sarrue, dit-elle, bien que vous n'avez que votre porte à ouvrir pour entrer chez nous; oh! je vous dis cela sans reproche. Mais asseyez-vous donc. Vous aviez peut-être quelque chose à dire à mon mari; il vient de sortir...

—Mon Dieu, non, répondit Sarrue; je suis seulement entré pour vous dire bonsoir.

—Vous avez bien fait et vous serez toujours le bienvenu, monsieur Jacques. Qu'est-ce qu'on dit de neuf dans Paris?

—Vous savez, madame Simon, que je ne suis jamais au courant des choses nouvelles, des bruits du jour.

—C'est vrai, fit-elle, votre travail et votre poésie, voilà votre affaire, à vous.

—Oh! la poésie; depuis quelque temps je l'ai bien abandonnée.

—Pourquoi? C'est un tort, monsieur Jacques, car on dit que vous écrivez de bien jolies choses. J'ai même entendu dire que, si vous le vouliez, vous auriez bientôt un nom célèbre.

Le poète secoua tristement la tête.

—Je n'ai plus ce rêve là, dit-il.

D'ailleurs, je ne veux pas vous le cacher, madame Simon, je suis affreusement tourmenté.

—Comment cela, monsieur Jacques?

—Au sujet de Georgette.

—Ah! c'est mademoiselle Georgette...

—Oui. Est-ce que vous n'avez pas remarqué comme moi, madame Simon, que depuis quelques jours elle est triste, qu'elle pleure souvent, enfin qu'elle a quelque chose?

—Si fait, monsieur Jacques, j'ai vu cela.

—Si, plus heureuse que moi, vous aviez deviné... si vous pouviez me dire...

Monsieur Jacques, il y a bien des choses qu'on devine et qu'il faut avoir l'air d'ignorer.

—Je ne comprends pas, madame Simon. Voyons, est-ce que vous connaissez la cause du chagrin de Georgette?

—Je m'en doute.

—Oh! je vous en prie, dites-moi ce que vous supposez, ce que vous croyez.

—Monsieur Jacques, il vaut mieux que vous ne sachiez rien.

—Ah! vous m'effrayez! Au nom du ciel, madame Simon, que se passe-t-il? Dites-le-moi.

—Comme un rien vous agite et vous trouble! Tenez, vous voilà tout bouleversé. Remettez-vous, monsieur Jacques, remettez-vous. Mademoiselle Georgette est triste, elle a du chagrin, c'est vrai, mais ça se passera.

—Soit. Mais pourquoi est-elle triste? Pourquoi a-t-elle du chagrin?

—Toutes les fillettes sont ainsi, songez que Georgette court après ses dix-sept ans, qu'elle est jolie comme les amours.....

Sarrue la regardait avec effarement.

—Monsieur Jacques, je vous prie de m'excuser, reprit-elle; je ne puis vraiment vous en dire plus.

—Non, non, répliqua-t-il d'une voix qui tremblait malgré lui, je vous supplie au contraire, de parler; je veux que vous me disiez tout.

—Monsieur Sarrue, je vous assure que je n'ai pas le droit... balbutia-t-elle...

—Prenez-le.

—En vous apprenant ce que je sais, ce que j'ai deviné, j'agis mal.

—Quand il y a nécessité de dire la vérité, on n'est pas coupable.

—Vous le voulez donc absolument.

—Oui.

—Eh bien, monsieur Jacques, je crois que mademoiselle Georgette aime monsieur Maurice. Il n'y a pas grand mal à cela, monsieur Sarrue; il faut qu'on aime et c'est à son âge que l'amour vient le cœur battant. Et puis elle est libre, n'ayant plus ni père, ni mère, et bien seule, car sans vous offenser, monsieur Jacques, vous ne pouvez remplacer pour la pauvre enfant un père, une mère, ou un frère. Dans une pareille situation, on ne sait pas ce qui peut parler au cœur d'une innocente jeune fille et quelles

pensées lui viennent. Pour un enfant si jeune, c'est un grand malheur, allez, de ne plus avoir sa mère.

Jacques Sarrue souhaita le bonsoir à sa voisine et rentra dans sa chambre.

Il s'affaissa lourdement sur un siège et il resta sans mouvement, la tête sur la poitrine, les yeux fixés sur le parquet, ses longs bras balants.

Le malheureux venait de recevoir un coup terrible. Il était écarté.

IV

Jacques Sarrue resta pendant plus d'une heure dans une prostration complète, incapable de réfléchir, d'ajouter une pensée à une autre, une sorte de délire dans l'esprit. Enfin, reprenant possession de lui-même, il vit l'affreuse réalité dressée devant lui comme une chose lugubre.

La souffrance atroce qu'il éprouvait lui faisait connaître ce que Georgette était réellement pour lui. Longtemps il avait voulu douter, n'osant se faire cet aveu à lui-même; maintenant, une lumière si éclatante était en lui, il ne pouvait plus songer à se tromper sur ses sentiments. S'il souffrait ainsi, c'est qu'il aimait Georgette, et que Georgette en aimait un autre. Ce jeune homme qu'il avait accueilli, qu'il aurait aimé comme un frère, abusait de la confiance, trahissait l'amitié, le frappait traitreusement, comme dans un guet-apens.

Il lui semblait que Maurice lui avait arraché en même temps le cœur et l'âme, et il vomissait contre lui toutes les imprécations.

Ses plaintes n'étaient certainement pas sans raison; mais il ne s'apercevait point qu'elles étaient mesquines et ridicules.

Quand à Georgette, il lui faisait également un crime d'avoir donné son amour à un autre, absolument comme si par un engagement antérieur elle l'eût rendu maître absolu de son cœur et de sa personne.

Malgré ses qualités réelles, incontestables, Jacques Sarrue était pétri de la même pâte que tous les hommes; il y avait en lui les faiblesses de beaucoup d'autres infirmités morales qui appartiennent à l'humanité.

Pour le moment, cet homme indulgent, généreux et vraiment bon, qui possédait à un haut degré le sentiment de la justice, ne trouva rien dans son cœur qui le sollicitât en faveur de Georgette, et lui fit trouver grâce devant lui.

Il était tard. Il se mit au lit. Mais son agitation fiévreuse ne l'empêcha point d'approcher le sommeil. Des pensées folles se heurtaient tumultueusement dans son cerveau malade.

Le jour vint. Il l'accueillit comme un libérateur. Cependant, s'il était plus calme en apparence, ni sa colère, ni les souffrances de son cœur déchiré ne s'étaient apaisées.

Il s'habilla, comme s'il allait sortir, mais il n'en fit rien. Il s'assit sur une chaise, et le front plissé, le

regard sombre, il attendit. Bientôt il attendit du bruit dans la chambre de Georgette. La jeune fille, qui avait l'habitude de se lever en même temps que le soleil, faisait son petit ménage.

Quand Jacques Sarrue jugea que la jeune fille pouvait le recevoir, il sortit de sa chambre et frappa à la porte de Georgette. Elle vint aussitôt lui ouvrir.

Il entra traîné, les sourcils froncés, le front sévère.

La jeune fille éprouva un saisissement douloureux et fit trois pas en arrière.

—Mademoiselle, lui dit-il d'un ton sec et glacial, la visite que je vous fais est peut-être un peu matinale; si je vous gêne, dites-le-moi, je reviendrai un peu plus tard.

—Mon Dieu, pourquoi me parlez-vous ainsi, répondit-elle avec surprise; vous savez bien que vous me faites toujours plaisir en venant me voir.

Il ferma la porte et s'avança jusqu'au milieu de la chambre:

—Mademoiselle, reprit-il, j'ai quelques questions à vous adresser; j'espère que vous voudrez bien me répondre. Vous pouvez vous asseoir, et je vous demande la permission d'en faire autant.

Georgette devina la pensée de Jacques. Son cœur se serra douloureusement, et elle se laissa tomber sur un siège.

—Mademoiselle Georgette, reprit Sarrue, je n'ai pas besoin de vous dire que j'étais votre ami le plus sûr et le plus dévoué; plein de confiance en votre sagesse, en votre honnêteté, sachant de combien de périls graves est entourée la jeunesse sans expérience, je m'étais imposé la mission délicate de veiller sur vous, de vous protéger et de vous défendre contre tout danger.

—C'est au nom de cette protection que je vous avais accordée que je me permets de vous interroger. Veuillez me répondre: Vous aimez M. Maurice Vermont?

La jeune fille releva brusquement la tête.

—Oui, répondit-elle d'une voix ferme, je l'aime!

Elle prononça ce dernier mot avec une expression passionnée qui augmenta encore la douleur et le courroux de Sarrue.

—C'est bien, dit-il d'un ton sec, vous avez compris qu'il était nécessaire, urgent, que nous fussions éloignés l'un de l'autre. Je ne veux plus rester dans cette maison.

La jeune fille se mit à pleurer à chaudes larmes.

Il y eut un moment de silence. Jacques marcha vers la porte, l'ouvrit et se retourna pour jeter à la jeune fille ce dernier mot:

—Adieu!

Et, fermant la porte derrière lui, il s'élança dans l'escalier.

Georgette avait le cœur brisé. Défaillante, elle s'affaissa sur un siège et se remit à sangloter!

—Oh! ma mère, ma bonne mère, vous qui m'avez tant aimée, gémit-elle, si vous voyez ma douleur, si vous pouvez m'entendre, ayez pitié de votre pauvre petite Georgette!

Et concentrant ses pensées, la tête inclinée sur son sein, elle chercha à retrouver dans sa mémoire les paroles de la femme des Huttes.

—Ah! s'écria-t-elle au bout d'un instant, je ne peux pas me rappeler, j'ai oublié!

(A continuer.)

GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 20 JUIN 1890.

Nous demandons bien pardon à nos lecteurs, s'il y a eu un peu de retard depuis quelques semaines dans l'envoi du journal. Nos occupations nombreuses nous ont forcé d'en agir ainsi.

Nous espérons qu'à l'avenir l'expédition du journal sera faite plus régulièrement.

**VICTOIRE !
VICTOIRE !!**

Les libéraux balayent la Province.

L'hon. M. Mercier est soutenu sur toute la ligne.

Le gouvernement Mercier vient de remporter une victoire éclatante et même ses adversaires les plus prononcés, comme la *Minerve* et la *Gazette*, déclarent que le parti conservateur vient d'être écrasé sur toute la ligne. Le fait est que la déroute paraît être générale, en commençant par le chef de l'opposition, l'hon. M. Taillon, qui a été battu à plate couture dans Jacques-Cartier, par l'hon. M. Boyer.

Les deux partis ont subi quelques pertes plus ou moins sérieuses et ont aussi fait des gains assez importants.

Les libéraux, par exemple, ont gagné trois des nouvelles divisions de Montréal, la nouvelle division de Québec et les comtés de Vaudreuil, Montmorency, Québec, Bonaventure, Wolfe, et Bellechasse.

Les conservateurs de leur côté ont enlevé Bagot, Beauharnois, Champlain, Hochelaga, Kamouras, l'Assomption, Maskinongé et Rivière où l'hon. M. Turcotte a été battu.

Le gouvernement sort donc de la lutte beaucoup plus fort qu'auparavant et il arrive, maintenant, à un point de vue qui est riant de 20 à 25 voix; ce qui est plus que nécessaire pour tous les besoins de la cause.

Inutile de dire que les chiffres que nous donnons ne peuvent varier quelque peu au point de vue des majorités et des minorités, mais nous les corrigerons à mesure que nous arriverons à des renseignements plus exacts.

Nous consacrons aujourd'hui la plus grande partie de notre journal aux rapports d'élection, certains de nos lecteurs ont écrit avec avidité tout ce qui se rapporte à la lutte de mardi.

Election de Berthier.

La journée de mardi s'est terminée par le triomphe du candidat national dans Berthier. La majorité a un peu diminué, il est vrai, mais si l'on considère l'état des listes, surtout dans la paroisse de St Gabriel de Brandon, où près de quatre-vingt électeurs ont été privés de leur droit de vote; si l'on considère le nombre d'absents que nous avons dans l'île du Pas et dans St Barthélemy; si l'on considère surtout les moyens peu honnêtes qu'ont employés nos adversaires qui n'ont pas reculé même devant le parjure pour arriver à leur but, nous ne devons pas être trop surpris du résultat.

Durant tout le temps de la lutte, nos adversaires ont été comme des enrégés, et une nuée de cabaleurs à la tête desquels étaient le vaillant SAVIGNAC et le chaleureux Basile se

sont répandus dans toutes les paroisses du comté, donnant à profusion argent, boisson, etc., etc.

Sous les circonstances, nous sommes parfaitement satisfait du résultat de la lutte et nous en prenons occasion pour remercier infiniment nos amis de toutes les paroisses du comté qui ont si ardemment travaillé et qui se sont si généreusement dévoués pour le succès de la cause nationale.

Nous leur en sommes infiniment reconnaissant et nous tâcherons de leur prouver notre gratitude en travaillant continuellement dans leurs intérêts.

**AU TRIOMPHE
MARDI SOIR.**

Au delà de 1000 personnes s'étaient rendues à Berthier mardi soir pour acclamer M. Chênevert. Aussitôt le résultat connu, des hurrahs frénétiques furent poussés par la foule et M. Chênevert fut porté en triomphe jusqu'à la porte du comté où il remercia en termes émus ses électeurs pour le travail, le zèle et l'énergie qu'ils avaient déployés dans la lutte, et pour le succès qu'ils venaient de remporter sur leurs adversaires qui avaient employé et trouvé bons tous les moyens pour arriver à leur but.

Des discours furent aussi prononcés par l'honorable M. Sylvestre, conseiller législatif et par MM. F. O. Dugas, avocat de Joliette, M. A. L. Aubin, notaire, J. Cloutier, E. E. D., et autres.

Après cela on organisa une immense procession qui fit le tour de la ville en chantant victoire. L'enthousiasme était à son comble et on se sépara fort tard dans la veillée.

Nos adversaires se sont retirés piteusement et à bonne heure, paraissant honteux de leur défaite, mais plus encore, des petits moyens dont ils s'étaient servi pour essayer à gagner l'élection.

L'ÉLECTION DE MARDI ET LE PARTI NATIONAL

L'élection de mardi est non-seulement un écrasement dont le parti bleu ne se relèvera pas dans cette province, mais une approbation solennelle donnée par l'électorat à l'alliance contractée par M. Mercier en 1886 avec l'élément le plus respectable du parti conservateur. Partout où ils en ont eu l'occasion, les libéraux ont affirmé leur volonté bien arrêtée de voir cette alliance se continuer.

Personne n'ignore les difficultés que M. Mercier a rencontrées depuis trois ans, de la part d'un certain nombre de libéraux, qui s'appelaient avec ostentation, libéraux de la vieille école. Ils disaient partout que M. Mercier avait trahi la cause libérale. Lorsque les élections sont arrivées, ils se sont mis à crier sur les toits qu'ils ne transigeaient pas avec leurs principes, et qu'ils allaient s'affirmer devant les électeurs. Ils ont même annoncé le dessein de présenter partout des candidats partageant leurs vues. Naturellement les bleus se réjouissaient de ce mouvement, qui ne pouvait profiter qu'à eux.

Or, qu'est-il arrivé? Les libéraux intransigeants, comme ils s'appellent, ou les poseurs au radicalisme, comme les a si exactement qualifiés M. Mercier, ont essayé de présenter quelques candidats. Partout ils ont été battus par des libéraux qui sont d'accord avec M. Mercier.

L'élection de mardi prouve donc que la grande masse du parti libéral d'autrefois marche avec M. Mercier, et que ceux qui le combattent, tout en se disant libéraux, ne constituent pas le parti libéral, mais n'en sont qu'une fraction impuissante. Cette élection scelle donc d'une manière définitive l'alliance des libéraux et des conservateurs nationaux.

LES ÉLECTIONS

- ARGENTEUIL**
Owens, oppositionniste, élu par 800.
- ARTHABASKA**
Girouard, ministériel, élu par au-delà de 300 de majorité.
- BAGOT**
McDonald, oppositionniste, élu par 61 de majorité.
- BONAVENTURE**
Mercier, national, élu par acclamation.
- BEAUCE**
Blanchet, oppositionniste, élu par 130.
- BEAUHARNOIS**
Tassé, oppositionniste, élu par 6.
- BELLECHASSE**
Turgeon, ministériel, 100 de majorité.
- BERTHIER**
Chênevert, ministériel, élu par 54 de majorité.
- BROME**
England, oppositionniste, 300 de majorité.
- CHAMBLY**
Rocheleau, ministériel, 105.
- CHAMPLAIN**
Grenier, oppositionniste, élu par une faible majorité.
- CHARLEVOIX**
Morin, national, élu par acclamation.
- CHATEAUGUAY**
Robidoux, ministériel, élu par au-delà de 212 de majorité.
- CHICOUTIMI**
Nomination le 21.
- COMPTON**
McIntosh, conservateur, élu par 600.
- DEUX-MONTAGNES**
Beauchamp, oppositionniste, élu par 605.
- DORCHESTER**
Pelletier, ministériel, élu par 250 de majorité.
- DRUMMOND**
La majorité de Watts, ministériel, est maintenant de 541. Il reste un rapport à recevoir.
- GASPÉ**
Nomination le 21.
- HOCHELAGA**
Villeneuve, conservateur, 420 de majorité.
- HUNTINGDON**
Cameron, ministériel, 37 de majorité.
- IBERVILLE**
Les derniers rapports indiquent que Gosselin, ministériel, est en avant de 300 voix.
- JACQUES-CARTIER**
Boyer, ministériel, élu par 115 de majorité.
- JOLIETTE**
Bazinet, national, élu par acclamation.
- KAMOURASKA**
Desjardins, oppositionniste, élu par environ 30 de majorité.
- LAC ST-JEAN**
Nomination le 21.
- LAPRAIRIE**
Duhamel, ministériel, élu par 20 de majorité.
- L'ASSOMPTION**
La majorité de Marion, conservateur, est de 23.
- LAVAL**
Leblanc, oppositionniste, élu par 91 de majorité.
- LEVIS**
Lemieux, ministériel, élu par 91.
- L'ISLET**
Deschênes, ministériel, élu par 60 de majorité.
- LOTBINIÈRE**
Laliberté, ministériel, élu par acclamation.
- MASKINONGÉ**
Des rapports complets donnent à Lessard, oppositionniste, 30 de majorité.

- MATANE**
Pinault, ministériel, élu par 131.
- MÉGANTIC**
Rhodes, ministériel, élu par 60.
- MONTREAL NO 1**
Béland, candidat ouvrier, élu par 78.
- MONTREAL NO 2**
Brunet, nationaliste, élu par 211.
- MONTREAL NO 3**
Rainville, nationaliste, élu par 11.
- MONTREAL NO 4**
Clendinneng, oppositionniste, élu par 18.
- MONTREAL NO 5**
Hall, oppositionniste, élu par acclamation.
- MONTREAL NO 6**
McShane, nationaliste, élu par acclamation.
- MISSISQUOI**
Spencer, oppositionniste, élu par 150 de majorité.
- MONTMAGNY**
Bernatchez, ministériel, élu par 200.
- MONTCALM**
Martin, oppositionniste, élu par 500.
- MONTMORENCY**
Langelier, ministériel, élu par 200.
- NAPIERVILLE**
Ste-Marie, ministériel, élu par 101 de majorité.
- NICOLET**
Monfet, indépendant, élu par 200.
- OTTAWA**
Rochon, ministériel, élu par 563.
- PONTIAC**
Poupore, oppositionniste, élu par acclamation.
- PORTNEUF**
Tessier ministériel, élu par 600.
- QUÉBEC-EST**
Shelby, ministériel, élu par accl.
- QUÉBEC-CENTRE**
Rinfret, ministériel, élu par accl.
- QUÉBEC-ouest**
Murphy, national, élu par 34.
- QUÉBEC-ST-SAUVEUR**
Parent, ministériel, élu par 134.
- QUÉBEC-COMTÉ**
Fitzpatrick, ministériel, 265.
- RICHELIEU**
Cardin, ministériel, élu par 57.
- RICHMOND**
Bédard, oppositionniste, 203.
- RIMOUSKI No 1**
Tessier, ministériel, élu par 400.
- ROUVILLE**
Girard, ministériel, élu par 244.
- SAGUENAY**
Nomination le 21.
- ST HYANCINTHE**
Desmarais, ministériel, par 304.
- ST JEAN**
Marchand, ministériel, par 399.
- SHEFFORD**
De Grosbois, ministériel, élu par 1200 de majorité.
- SHERBROOKE**
Robertson, oppositionniste, majorité 283.
- SOULANGES**
Bourbonnais, ministériel, élu par 321.
- STANSTEAD**
Lovell, indépendant, élu par 150.
- TÉMISCOUATA**
Pouliot, ministériel, élu par 68.
- TERREBONNE**
Nantel, conservateur, élu par 92.
- TROIS-RIVIÈRES**
Normand, oppositionniste, élu par 41 de majorité.
- VAUDREUIL**
Lalonde, ministériel, élu par 90.
- VERCHÈRES**
Lussier, indépendant, élu par acclamation.
- WOLFE**
Adam, ministériel, élu par 95.
- YAMASKA**
Gladu, ministériel, élu par 350.

ÉTAT DES POLLS.

MAJORITÉS.

ALLARD	CHENEVERT
Berthier-Ville..... 48	St Cuthbert..... 12
Berthier Paroisse..... 86	Isle Dupas..... 8
Lanoraie..... 87	St Norbert.....
Lavaltrie..... 14	St Gabriel.....
St Damien..... 39	St Barthélemy.....
St Michel..... 23	
297	35
	29
	Majorité pour Chênevert..... 5

OVATION

L'Honorable H. Mercier.

Une démonstration spontanée a été faite à l'Honorable Premier, mercredi soir, à Sorel, au passage du vapeur *Québec*, descendant de Montréal.

Le Premier avait pris le bateau pour descendre ce soir à Québec. Épuisé par le travail énorme que lui avait imposé la lutte électorale, l'Honorable M. Mercier s'était mis au lit, entre Montréal et Sorel, et à l'arrivée à cette dernière localité, il fut réveillé dans sa cabine par les amis qui s'étaient réunis chez M. Germain et avaient organisé à la hâte une ovation, qui a réussi à merveille.

Un télégramme de Montréal reçu vers huit heures avait mis la ville de Sorel en liesse. En un instant tout fut organisé; bande de musique, canons, fusées, torche faites avec des balais trempés dans le pétrole; lampes portatives, feus de joie, aliments par des quarts de goudron, etc, etc.; et à l'arrivée du *Québec* au quai, tout marchait avec ordre parfait et présentait un coup d'œil féérique.

Le canon tonnait, les fusées serpentaient dans l'air, la bande faisait entendre des airs nationaux, la foule énorme qui assistait paraissait sous l'influence d'un sentiment de joie indicible.

Durant cela, le Député M. Cardin; M. Germain et M. Lacroix, avocats; Messieurs Dauphinais, Martin, Lesieur, et autres échevins s'étaient rendus à la cabine du Premier qui, tout surpris, mais charmé de cette délicatesse de la part de ses amis, s'y est prêté de bonne grâce et lorsqu'il est apparu à la passerelle un hurrah formidable sortit de milliers de poitrines; des poignées de mains s'échangèrent; la bienvenue fut souhaitée de vive voix à l'Honorable Mercier, par M. Germain au nom des amis de M. Cardin—qui, dit M. Germain, présentait pour bouquet au Premier Ministre "L'Élu du Comté de Richelieu."

Un superbe bouquet de fleurs fut offert par Melle Germain, et l'Honorable Mercier a ensuite fait un de ces discours de circonstances dont lui seul a le secret. Au cours de sa réponse il dit ce qui suit, à peu près dans ces termes:— "On s'attendait en certains lieux que la majorité que la Province vient de donner à mon Gouvernement soit trop forte. Qu'on ne redoute pas cet élément de force qu'on vient de me mettre en mains comme Premier Ministre.

"Je n'entends pas gouverner pour favoriser un parti ou un autre; je veux faire le bien et faire prospérer cette belle Patrie à laquelle j'ai voué toutes les facultés que la Providence m'a données. Comme par le passé, je m'efforcrai de rendre des bienfaits partout où il y en aura besoin pour la prospérité de la Province de Québec, sans égard aux partis politiques."

Puis les adieux se firent et le

premier est rentré dans le vapeur au milieu des vivats les plus enthousiastes de la foule.

NOUVELLE DETTE DE GRATITUDE DES AGRICULTEURS ENVERS LE GOUVERNEMENT MERCIER.

Sous ce titre, nous extrayons de l'Électeur les quelques paragraphes ci-dessous:

"L'an dernier, les crédits votés pour l'agriculture et la colonisation s'élevaient à \$256,900. Le même budget pour 1890-91 s'élève à \$331,000; soit une augmentation de \$64,000:

- \$150,000 au lieu de \$100,000 pour les chemins de colonisation.
- \$1,000 de plus pour journaux d'agriculture, afin de répandre davantage l'instruction agricole;
- \$2,000 de plus pour mieux payer le travail des élèves des trois écoles d'agriculture, L'Assomption, Ste Anne La Pocatière et Richmond;
- \$500 de plus pour l'Association laitière;
- \$600 de plus pour lectures sur l'agriculture devant les cercles agricoles;
- \$1,000 de plus pour achat de vaccin pur.

\$1,000 pour manuels agricoles, traités élémentaires d'agriculture, pour propager les notions de la saine culture;

\$5,000 pour les récompenses de l'Ordre du mérite Agricole, en vertu de la loi passée l'an dernier;

\$3,300 pour payer des bourses supplémentaires dans les écoles d'agriculture. Le but du gouvernement est de porter à 85 le nombre de ces bourses qui sont de \$60 chacune. Jusque-là, il n'y avait que 30 bourses. Il y en aura dorénavant une pour chacune des 85 sociétés d'agriculture de la province, pour le plus méritant des élèves que chacune d'elles envoie aux écoles; de sorte que chaque société aurait un élève dans chaque école de son district, qui, après avoir complété son éducation agricole, répandrait dans toutes les parties du pays les connaissances de la bonne culture. C'est M. Pilon, l'excellent député de Bagot, qui a donné l'idée, l'hon. M. Rhodes s'est empressé de la mettre à exécution.

Ce sont là autant de réformes nouvelles pour le bénéfice exclusif des cultivateurs. Les bleus ont été vingt ans au pouvoir, mais n'ont jamais songé à faire ces choses. Pourquoi les électeurs des campagnes repousseraient-ils un gouvernement qui dépense l'argent d'une manière aussi pratique et pour des œuvres aussi utiles?

Et que d'autres bienfaits ne doivent pas au gouvernement national au point de vue du progrès agricole:

- Drainage de 5,000 acres de terre d'alluvion à Châteauguay, \$500;
- Bateau à vapeur sur le lac St Jean, \$1,000;
- Grande route de Cascapédia à Gaspé, \$2,000;
- Creusement de la rivière la Tortue, \$1,000;
- Creusement de la rivière des Hurons à Rouville, 3,000;

Et une foule d'autres trop longs à énumérer!

N'avons-nous pas raison de dire que le peuple des campagnes a contracté une grosse dette de reconnaissance envers le gouvernement national, et particulièrement envers l'honorable M. Mercier, le premier ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, et son habile successeur, l'honorable M. Rhodes?

Le Rév. Geo. Thayer de Bourbon, Ind., dit: "Moi et mon épouse devons la vie au Shiloh's Consumption Cure." En vente chez le Docteur C. Lafontaine.

CANDIDATS ELUS.

Nous publions un tableau indiquant les candidatures dans les différents comtés :

Comtés	Libéraux	Conservateurs
1 Argenteuil		Owens
2 Arthabaska	J. E. Girouard	
3 Bagot		McDonald
4 Beauca		Blanchet
5 Beauharnois		Tassé
6 Bellechasse	Turgeon	
7 Berthier	Chênevert	
8 Bonaventure	Mercier (acclamation)	
9 Brome		England
10 Chambly	Rocheleau	
11 Champlain		Grenier
12 Charlevoix	Morin (acclamation)	
13 Châteauguay	Robidoux	
14 Compton		McIntosh
15 Dorchester	Pelletier	
16 Drummond	Watts	
17 Hochelaga		Villeneuve
18 Huntingdon	Cameron	
19 Iberville	Gosselin	
20 Joliette	Bazinnet (acclamation)	
21 J.-Cartier	Boyer	
22 Kamouraska		Desjardins
23 Laprairie	Duhamel	
24 L'Assomption		Marion
25 Laval		Leblanc
26 Lévis	Lemieux	
27 L'Islet	Dechenne	
28 Lotbinière	Laliberté (acclamation)	
29 Maskinongé		Lessard
30 Mégantic	Rhodes	
31 Missisquoi		Spencer
32 Montcalm		Martin
33 Montmagny	Bernatchez	
Division Montréal :		
34 Ste Anne	McShane (acclamation)	
35 Ste-Marie	B. Land	
36 St-Jacques	Brunet	
37 St-Louis	Rainville	
38 St-Laurent		Clendinning
39 St-Antoine		Hall (acclamation)
40 Napierville	Ste-Marie	
41 Nicolet	Moffett	
42 Ottawa	Rochon	
43 Pontiac		Poupart (accl.)
44 Portneuf	Tessier	
45 Québec-Est	Shelby (acclamation)	
46 Québec-Centre	Rinfret	
47 Québec-Ouest	Murphy	
48 Québec-Comté	Fitzpatrick	
49 Richmond		Bédard
50 Richelieu	Cardin	
51 Rimouski No 1	Tessier	
52 Rimouski No 2	Pinaut	
53 Rouville	Girard	
54 St-Hyacinthe	Desmarais	
55 St-Jean	Marchand	
56 St-Maurice		Duplessis
57 Shefford	De Grosbois	
58 Sherbrooke		Robertson
59 Stanstead	Bourbonnais	
60 St-Sauveur	Parent	
61 Témiscouata	Pouliot	
62 Terrebonne		Nantel
63 Trois-Rivières		Normand
64 Deux-Montagnes		Beauchamp
65 Val-d'Aulnay	Lalonde	
66 Verchères	Lussier indépendant	
67 Wolfe	Adam	
68 Yamaska	Gladu	

Distric de Richelieu.

DÉPUTÉS ÉLUS.

COMTÉ DE BERTHIER.

Chênevert, national—majorité 54.

COMTÉ DE RICHELIEU.

Cardin, national, réélu—majorité 54.

COMTÉ DE YAMASKA.

Gladu, national, réélu—majorité 250.

NOTES LOCALES

Au nom du parti national et en notre nom, nous remercions l'Honorable A. H. Paquet, l'Honorable M. Sylvestre, M. C. Beausoleil, M. P., M. L. Bazinet, M. P. P., MM. F. O. Dugas, George Champagne, avocats de Joliette et beaucoup d'autres amis qui par leur travail et leur influence ont contribué si largement au succès de notre cause.

M. J. U. Foucher de Montréal, est arrivé en cette ville pour y passer la saison d'été avec sa famille.

La sortie des élèves du collège St Joseph aura lieu mardi prochain. La veille il y aura une séance dramatique et musicale donnée par les élèves du collège.

M. le notaire Chalut tient maintenant son bureau chez M. William Noisoux, ci-devant le Bureau Seigneurial, où il continuera d'exercer sa profession.

Nous avons eu le plaisir hier, d'avoir la visite de M. le Docteur Fiset, de Shawenogan, qui était accompagné de M. le Docteur Désorcy et de MM. les notaires Rondeau et Roberge de St Cuthbert.

M. Norbert Provost, marchand de la paroisse de St Gabriel de

Brandon, voulant abandonner le commerce, vendra tout son stock d'ici à l'automne au prix coûtant et même au dessous du prix coûtant. Que ceux qui ont besoin de marchandises, de toutes sortes et de première qualité s'adressent immédiatement chez M. Provost.

M. Provost consentirait à vendre immédiatement et à bonnes conditions son magasin avec le loyer ou vente de la maison à quelqu'un qui désirerait prendre commerce dans cette localité.

Samedi dernier, dans la nuit un incendie s'est déclaré dans les bâtiments de M. Omer Dostaler, ex-M. P. P. et deux hangars ont été complètement détruits.

Peu s'en est fallu que la maison de M. Dostaler passât aussi au feu. On ignore encore l'origine du feu.

Pourquoi souffrir de la dyspepsie et du foie? Le Shiloh's Vitalizer est un remède infailible pour ces maladies et il est en vente chez le Docteur C. Lafontaine.

RÉTRACTATION.

Durant la lutte, on nous a reproché d'avoir injurié dans le journal MM. Robillard et Savignac.

Comme nous sommes parfaitement étranger à ce qui a été écrit contre ces Messieurs, et vu que ces écrits ont été insérés dans le journal hors notre connaissance et à notre insu, nous rétractons volontiers tout écrit injurieux à l'adresse de ces messieurs.

REVUE MUSICALE.

Mercredi dernier, 18 juin, avait lieu au couvent, la revue musicale des élèves de cette institution en présence des Révérends Messieurs Champeau, Dugas chapelain, Morin et Laporte.

Dans le cours de cette soirée, nous avons eu le double plaisir de constater le progrès des élèves, et, (ce qui n'est pas à dédaigner) d'entendre de magnifiques morceaux de musique et de chant, que toutes ont su exécuter avec une précision et une fermeté qui ne laisse rien à désirer.

La jolie chanson "Les deux Rivaux" chantée par les demoiselles V. Laferrière et M.-L. Bruneau, offrait une variété charmante.

Nous avons aussi eu le plaisir d'entendre Melle Aug. Dostaler ancienne élève. Cette Demoiselle avec le talent que nous lui connaissons de vieille date s'est réellement surpassée ce soir là, dans son magnifique morceau: "Rossini's Stabat Mater" et nous ne pouvons que la féliciter de son succès.

Pour couronner cette revue, le chœur des élèves chanta à la perfection un des plus beaux morceaux de son répertoire: "Le Triomphe de la Musique" dont les soli furent très bien rendus par Melle V. Laferrière.

Nos sincères félicitations à toutes les musiciennes; nous ne craignons pas de dire que cette revue a été un succès complet pour toutes.

Comment eût-il pu en être autrement là où la bonne musique et le beau chant s'étaient donné rendez-vous!

Nos remerciements à la Révérende Mère Maitresse de musique ainsi qu'à toutes ses élèves pour le plaisir qu'elles nous ont procuré durant cette petite soirée, et nous engageons beaucoup ces dernières à continuer à s'appliquer comme par le passé à l'étude de la musique afin de se rendre digne des leçons de leur dévouée maitresse.

UN TÉMOIN.

Voici le programme de cette soirée:

Entrée: "La chasse au lion". Duo Melles. Aug. Dostaler, A. Ferland, J. Pellerin, D. Demers, An. Lafontaine, M. E. Gariépy.

Causerie d'oiseaux. Melle. A. Béclair Among the daisies. Melle. F. Dostaler Alice—(Simplified) Melle. M. L. Bruneau

—Reception March—

Trio par les élèves de 1ère et de 2ème année.

Melles. R. Cadotte, Alp. Dostaler, A. Desrosiers, P. Laferrière, E. Pagé, E. Masse, E. Farly, M. Tellier, P. St. Cyr.

On the lake—Bartarolle Melle. Al. Dostaler

Fantaisie sur "My lodging is on the cold ground" Melle. C. Tranchemontagne

Le carnaval de Venise. Melle. M. Demers

La gazelle.....Melle. A. McConnell

Chant: Les deux rivales.

Duo pour voix de Soprano et de Contralto.

Melles. P. Laferrière, M. L. Bruneau.

Le chant des vagues. Melle. M. E. Gariépy

Starry night.....Melle. D. Demers

L'espérance—Nocturne. Melle. A. Lafontaine

L'oiseau du paradis. Melle. J. Pellerin

W. Pape's. Love's young Dream & Sprig of shillelah. Melle. A. Ferland

Rossini's Stabat Mater—Paraphrase Melle. Aug. Dostaler

Chœur. Le triomphe de la musique.

Musique Finale.....Demers.....Trio. Melles. Aug. Dostaler, A. Ferland, M. E. Gariépy, J. Pellerin, A. McConnell, Al. Dostaler, D. Demers, M. Demers, M. L. Bruneau

La grippe, le croup, et les bronchites seront vite guéris avec le Shiloh's Cure. En vente chez le Docteur C. Lafontaine.

AVIS.

Le président des commissaires d'école de la paroisse de St Gabriel de Brandon, M. Norbert Provost, demande cinq maitresses d'école diplômées pour l'ouverture des écoles au commencement de Septembre prochain.

Qu'on fasse immédiatement application. Le prix sera de \$100.00 par année.

St-Gabriel, 20 Juin 1890.

CANADA, Province de Québec, District de Richelieu. } DANS LA COUR DE CIRCUIT. No. 17716.

Le seizième jour de Juin mil huit cent quatre-vingt-dix. (En vacance.)

Edouard Portelance, forgeron, de la Cité de Sorel, dans le District de Richelieu, Demandeur,

vs. Frédéric Chagnon, des Cité et District de Montréal, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

A. N. GOUIN, G. C. C. A. A. BRUNEAU, Avocat du Demandeur.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

— DU — Comté de Berthier.

Le Concours des Fermes et des Récoltes sur pieds, etc., etc., aura lieu dans le Comté de Berthier, Mardi, le 8 Juillet 1890

Les entrées pour le dit concours seront reçues jusqu'au 1er Juillet prochain, en payant au Secrétaire-Trésorier deux piastres lors de l'entrée.

Les prix suivants sont accordés:

1er prix.....\$50.00
2nd ".....40.00
3me ".....30.00
4me ".....20.00
5me ".....10.00

Les règlements passés par le conseil d'agriculture au sujet de ces concours seront suivis.

Par ordre, A. DEMERS, Sec.-Trés.

Berthier, 1er Juin 1890.

Si vous êtes menacé de la Consommation, recourez donc au Shiloh's Consumption Cure. En vente chez le Dr C. Lafontaine.

ETABLISSEMENT EN 1877.

J. O. WEILBRENNER, Agent d'Affaires et Encanteur DISTRICT de RICHELIEU.

Ce monsieur porte une attention toute spéciale pour affaires de Collections de compte, billets, etc.—Affaires de faillite—Inventaire, Achat de Livres de crédits—Marchand à Commission—Vente privée ou à l'encan de propriétés ou fonds de commerce et peut fournir les meilleurs références.

POSTE BOITE 415—SOREL. 9 août 1889.

Si vous êtes incommodé des nuits entières par la toux, le Shiloh's Cure est le meilleur remède pour vous. Adressez-vous à la pharmacie du Dr C. Lafontaine.

A VENDRE. Une grande quantité de bardeaux de première qualité et à des prix excessivement bas.

S'adresser pour le voir et l'acheter à M. J. O. HÉTU, agent de M. E. BEAUSOLEIL, de St Gabriel de Brandon.

ORGUE EOLIEN!

LA GRANDE MERVEILLE MUSICALE.

QU'EST-CE QU'UN ORGUE EOLIEN?

C'est d'abord un orgue avec clavier à cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails, qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage. Toute personne alors peut jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles, mais le GRAND POINT surtout c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut rendre, non seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT, les compositions des grands maîtres, observant tous les changements de temps et les nuances de son les plus délicats.

On ne peut se faire une juste idée de cet orgue merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

L. E. N. PRATTE, No. 1676 rue Notre-Dame MONTREAL.

SEUL IMPORTATEUR DES

PIAMOS HAZELTON FISCHER DOMINION NEWBY & EVANS

ET LES ORGUES DOMINION.

N'importe quel rhume peut être vite guéri par le Shiloh's Cure, qui est en vente à la pharmacie du Docteur C. Lafontaine.

Société Française D'IMPORTATION.

Vins, Liqueurs et Produits Français de Premier Choix.

Conserves Alimentaires. Huiles d'Olives Vierge. Whiskys et Rye Canadiens. Gins de Hollande.

Whiskys Ecosais et Old Tom Gin. Vins d'Espagne et de Portugal.

M. J. DAYET & CIE,

Seuls agents pour la vente au Canada du célèbre RHUM St-GEORGES importé de l'île de Grenade, par la maison Georges Bertin & Cie, de Bordeaux, qui a obtenu à l'Exposition de Paris 1889 une Médaille d'Or—la plus haute récompense du jury.

Cette liqueur d'après le Dr Hawking, l'un des Commissaires de la République des Etats-Unis, avec sa finesse d'arôme unie à son rôle digestif et d'Anti-Févreux lui ont créé la renommée de: *Gardien puissant de la santé publique.*

Maison de Gros: 119, 121, 123 Rue Dalhousie, coin du Bassin Louise. (Basse Ville) Maison de détail: Coin des rues St-Jean et du Palais. (Haute Ville)

QUEBEC. ARTICLES DE CONFIANCE. PRIX MODÉRÉS.

A LOUER

Pour l'été ou pour l'année, deux magnifiques logements réparés à neuf et situés dans le plus bel endroit de la ville, sur la rue Edouard, en face du fleuve.

Bain, closet et toutes les autres commodités dans la maison. S'adresser immédiatement à ce bureau.

DÉCOUVERTE! DÉCOUVERTE!! DÉCOUVERTE!!!

Un remède enfin trouvé pour la guérison des Eparcins, Formes, Mollettes, Jardons, Vessigons, Capelets, Arthrites, Luxations, Contusions, etc., etc.

Le LINIMENT RESOLUTIF de BIBEAU est en effet le meilleur curatif connu d'après le témoignage des meilleurs Médecins Vétérinaires du Canada et des Etats-Unis pour la guérison des maladies plus haut mentionnées.

Découverte! Découverte! Découverte!

Le Spécifique de BIBEAU contre les coliques n'a jamais été surpassé par aucune préparation de ce genre.

Découverte! Découverte! Découverte!

La Lotion Astreignente de BIBEAU est sans contredit la meilleure préparation actuellement sur le marché pour la guérison des Ulcères, Plaies, Blessures, faites par le collier, le harnais, etc., etc.

DÉCOUVERTE! DÉCOUVERTE!! DÉCOUVERTE!!!

Crinière de BIBEAU. Ce remède a pour effet de faire repousser promptement le crin sur le cou et la queue du cheval.

DÉCOUVERTE! DÉCOUVERTE!! DÉCOUVERTE!!!

Onguent Antiporique de BIBEAU sans égal pour la guérison des maladies de la peau, telles que Gale, Boutons, Prurigo, Démangeaisons, etc.

DÉCOUVERTE! DÉCOUVERTE!! DÉCOUVERTE!!!

Onguent Dissicatif de BIBEAU infailible contre les maladies appelées: Eaux aux jambes, Crevasses, etc., etc., auxquelles sont sujettes les animaux.

Toutes ces préparations sont en vente chez M. Louis Tranchemontagne, marchand-général, Berthier, ainsi que chez

A. J. BIBEAU, Médecin Vétérinaire, JOLIETTE, P. Q., 15 Novembre 1889.

Drs Trestler & Globensky

CHIRURGIENS-DENTISTES, No. 1592, RUE NOTRE-DAME.

Pres du Palais de Justice.—MONTREAL.

L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz hilarant, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique.

Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier, si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin.

C. F. F. TRESTLER, L. C. D. STEPHEN GLOBENSKY, L. C. D. 30 nov '88.

IMPRIMERIE de la GAZETTE de Berthier.
 On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, tel que
 Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes de Visite, Lettres Funéraires, Blancs pour Notaires et pour Avocats, Billets, Notices, Recus.
 Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix.

ADRESSES.

A. DEMERS,
AVOCAT,
RUE EDOUARD, BERTHIER.

GERMAIN & CHENEVERT,
AVOCATS,
BUREAU DE La Gazette de Berthier,
BERTHIER, Q.

A GERMAIN,
AVOCAT,
RUE GEORGE,—SOREL P. Q.

G. E. MAURALT,
AVOCAT
RUE GEORGE,—SOREL, P. Q.

NOË PICHÉ
HUISSIER C. S. ET AGENT COLLECTEUR.
ST-BARTHELEMY.
Se chargera de toutes affaires du ressort de sa commission et de tout s collections et agences quelconques.
1er Mars 1889.—1a.

HILAIRE GENDRON,
HUISSIER,
ST-MICHEL DES SAINTS.
M. Gendron se chargera de toutes les collections qu'on voudra bien lui confier.
16 nov 1888.

DR C. LAFONTAINE,
MEDECIN et PHARMACIEN,
RUE EDOUARD - - BERTHIER

DR. W. A. HENAUPT,
Coin de la rue de l'Eglise,
BERTHIERVILLE.

Consultations : 9 à 11 s.m. ; 1 à 5 et 6 à 8 p.m. Entrez les heures susdites à la Pharmacie.

DR NOLIN, L. C. D.
Chirurgien-Dentiste
63 RUE GEORGES — SOREL.
Viendra à Berthier au bureau du Dr Lafontaine, tous les premiers lundis et mardis de chaque mois. Pour plus amples informations s'adresser aux Drs Lafontaine et Héneault.

F. O. LAMARCHE,
RUE EDOUARD, BERTHIER.

Négociant en gros et en détail de Grain, Foin, Charbon, etc.

NICOLAS LENOIR,
BOULANGER,
COIN DES RUES HENRY ET WILLIAM,
BERTHIERVILLE.

Banque Ville-Marie.
BUREAU PRINCIPAL, - MONTREAL.
Succursale, A BERTHIER (En haut).
Continue comme par le passé à escompter tout ce qui est du ressort des Banques. Acquiesce et vend lettres de change et traites sur toutes les parties de l'Europe et des Etats Unis.
Occasion favorable pour les cultivateurs de faire des dépôts avec profit.
Pour dépôts fixes, 4 pour cent d'intérêt.
Pour autres informations, s'adresser au gérant,
A. GARIPEY,
RUE EDOUARD, BERTHIER

ASSURANCE contre le FEU
PHOENIX
DE LONDRES
ANGLETERRE.
ETABLI EN 1792.
Succursale Canadienne Etablie en 1804.
Emet des polices en français ; la première Cie d'Assurance anglaise qui a établi une succursale au Canada.
Le montant des pertes, payé depuis la fondation de la Compagnie \$ 75,000,000
Surplus au fond de réserve... 3,000,000
Responsabilité des Actionnaires LIMITÉE
Dépôt au Gouvernement fédéral.
Pour la garantie des assurés Canadiens \$187,043.00
Réclamations payées avec la plus grande ponctualité.
AGENT A BERTHIER,
P. TELLIER,
NOTAIRE.
- AGENT GENERAL D'ASSURANCE. -
Feu-Vie
ACCIDENTS ET MARINE,
RUE EDOUARD, - BERTHIER
30 nov. '88.

W. G. McCONNEL,
AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE CONTRE
Le Feu, Vie, Accidents et Marines,
que pour des Compagnies de première classe tel que la
Canada Life, Northern, Queen, Western,
Citizens, etc.
Risques placés au plus bas taux possibles.
GERANT LOCAL DE LA COMPAGNIE DU
TELEPHONE BELL
BUREAU CENTRAL - - RUE EDOUARD,
BERTHIERVILLE.

F. J. A. DEMERS,
HORLOGER & BIJOUTIER
VIS-A-VIS LE MARCHE
BERTHIER,
A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un magasin, où il se chargera de la confection de
BIJOUTERIES, JONCS, &c.
Et de la réparation de MONTRES, HORLOGES, &c., &c.
Il aura aussi toujours en main un assortiment complet de Montres, Horloges, Bagues, Lunettes, Pince-Nez, &c., qu'il vendra à des prix défiant toute compétition.
Ouvrage garanti pour un an.
Une visite est sollicitée.
F. J. A. DEMERS.

HOTEL GUILMETTE
Tenu dans l'ancienne résidence de monsieur Louis Tranchemontagne, à deux pas du débarcadere de la Compagnie du Richelieu et de la gare du Pacifique.
Cet hotel refait à neuf offre tout le confort désirable aux
TOURISTES ET VOYAGEURS DE COMMERCE,
La table ne laisse rien à desirer.
Les Vins et Cigares sont de premier choix.
Une visite est sollicitée.
H. GUILMETTE & CIE.
PROPRIÉTAIRES.

LS. BOURDELAIS FONDERIE de BERTHIER
St-Cuthbert
AGENT DE
Monuments Funèbres,
Monuments en Pierre, MARBRE ET GRANIT.
OUVRAGE GARANTIE.
CONDITIONS FACILES
M. Bourdelais se rendra sur demande chez toutes les personnes qui désireront acheter un monument, et leur donnera toutes les informations voulues.
A VENDRE.
Magnifiques vues de la ville de Berthier, prises à vol d'oiseau, pour cinquante centimes, à la Gazette de Berthier.

FONDERIE de BERTHIER
PAR LEON ROBILLARD.
A cette Fonderie on se charge de l'exécution de toutes espèces
D'INSTRUMENTS ARATOIRES, POELES A BOIS ET A CHARBON "VICTORIA,"
CHARRUES, &c., &c.
Fonderie et Atelier RUE DU MARCHE, BERTHIER.

LOUIS SEVERIN MASSE,
MARCHAND EPICIER,
RUE DU MARCHE, BERTHIER.
Vous trouverez toujours chez M. Masse toutes sortes de Fruits, Légumes, Confiteries, Bombons, Soda Water, Ginger Ale, etc.
M. Masse apporte deux fois par semaine tout ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché de Montréal en ce genre.

D. ROBERGE
MARCHAND-GENERAL,
ST. CUTHBERT.
Les gens qui voudront acheter une marchandise de premier choix et de goût et de première qualité sont priés d'aller au magasin de M. D. ROBERGE, à St. Cuthbert.
M. Roberge tient un magasin qui peut rivaliser avec les meilleurs magasins des grandes villes.
Il tient un assortiment général de marchandises qui peuvent contenir même les plus difficiles, et cela à des prix très-réduits.
Chacun s'en convaincra par une visite à son magasin

BOISSEAU FRERES,
235 & 237, RUE ST-LAURENT,
MONTREAL.
Nos Importations du Printemps sont maintenant au complet et nous pouvons offrir toutes nos marchandises à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.
Nous mettons en vente comme occasion exceptionnelle: Un lot magnifique de GANTS de KID seulement 25 cents la PAIRE.
AUSSI:—Satin couleur, seulement 29 cts; Satin Aurah, seulement 69 c.; Soie pongée unie, seulement 50 cts; Soie pongée imprimée, seulement 75c.; Satin sublime, toujours vendu \$1.00 à 69 cts; Serge française, toujours vendue 65 cts à 41 cts; Etouffe à robe depuis 10 cents la verge; Doublure pour robe à 5 cents la verge.
N'ont jamais été à aussi bon marché:—Dentelles de tout choix, valeur 25 cents, vendues seulement 5 cts la verge; Bas caohemire, valeur 40 cts pour 25 cts.
Nous recommandons comme extrême bas prix:— Nos Habillements drap faits sur mesure depuis \$8.00, et nos Pantalons à 2.25, 2.75 et 3.00.

Boisseau Freres,
235 & 237, Rue St-Laurent,—MONTREAL.
6 avril 1889.



IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON
LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU,
vu que les pianos qu'ils vendent sont en usage dans le pays depuis nombre d'années. Tel que le célèbre piano HARDMAN, New-York, que nous vendons depuis 20 ans, MARSHALL & WENDELL, Albany, N. Y., depuis 30 ans et STEVENSON & CIE., depuis l'existence de la fabrique. Les instruments sont beaucoup répandus dans les communautés religieuses, et dans l'élite de la société de la province de Québec.
Comme par le passé nous vendons à termes faciles. Nous prenons les vieux instruments en échange. Ces pianos sont remis à neuf à notre atelier auquel sont employés les ouvriers les plus habiles. Catalogues fournis sur demande. Téléphone No. 1297.

Laurent, Laforce & Bourdeau,
1637—Rue Notre-Dame—1637
MONTREAL.
20 SEPTEMBRE 1889.

Président: PROSPER ALLARD. Gérant: P. GOUDRON
LA

Compagnie Industrielle
DE BERTHIER (LIMITÉE.)
Incorporée 1887. Capital Autorisé, \$30,000.
FONDERIE DE

Pieces pour Machines et d'Articles de Menage, notamment du celebre Poêle "CANADA," Poêle "FAME," a Bois et a Charbon.



FABRIQUE DE
Boulons "Chevilles" pour Voitures, Roues, Patins, Poêles, Charrues, Ponts, etc. Pentures pour Granges et Écuries, Targettes de Chassis, Verroux, Erous, Rondelles, Rivets, Serre-Joints, Tire-Fonds, Boulons de Clôtures, etc., etc.
Réparations de toutes espèces de Machines, à très bas prix.
Les visiteurs seront toujours bien reçus à la manufacture.
Avec notre devise de "Beaucoup de ventes avec petits profits," nous faisons toute compétition. Achat de vieilles fontes et vieux fer au plus haut prix du marché.
Manufacture à Berthierville, à côté de la résidence de Monsieur F. O. LAMARCHE, maire de Berthier.

COMMERCE.

MARCHÉ DE BERTHIER
BERTHIER, Juin 1890.

LÉGUMES

Patates, le minot.....	\$0 25 à 30
Oignons, le minot..... à
Fèves, le minot..... à
Oignons, la tresse.....	0 8 à 10
Choux des États-Unis..	0 5 à 0 6
Fèves, la terrinée.....	0 4 à 0 5

GRAINS

Blé, le minot.....	\$..... à
Pois, le minot.....	0 80 à 0 90
Blé d'Inde, le minot....	0 60 à 70
Avoine, le minot.....	0 45 à 0 50
Sarasin, le minot.....	0 60 à 0 70
Orge, le minot..... à
Gaudriole..... à
Graine de mil..... à

VOLAILLES ET OMBERS

Dindes, la couple.....	\$1 20 à 1 5
Oies, la couple..... à
Poules, la couple.....	0 25 à 0 30
Pigeon, la couple.....	0 15 à 0 20

VIANDES

Beuf, la lb.....	07 à 8
Beuf, 100 lb.....	6 00 à 7 00
Porc frais, la livre.....	11 à 12
Lard salé.....	10 à 12
Porc frais, 100 lbs.....	6 00 à 7 00
Mouton, jeune quartier.	35 à 55
Veau, jeune quartier...	40 à 50

FARINE

Farine en quart.....	4 70 à 5 70
Farine en poche, 100 lb	2 20 à 2 50
Farine de blé d'Inde...	1 75 à 1 90
Farine de gruau.....	3 25 à 3 50
Sarasin..... à

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais, la lb.....	15 à 20
Beurre salé.....	18 à 20
Oeufs frais, la douzaine.	12 à 15
Laine, la lb.....	30 à 35
Laine filée, la lb.....	60 à 75
Savon.....	06 à 08

DIVERS

Miel coulé, la lb.....	\$ 12 à
Miel en gâteau, la lb..	12 à 15
Sucre d'érable, la lb....	07 à 8
Graisse, la lb.....	12 à 0 15
Tabac en feuille, la lb...	08 à 0 15
Paille, le 100 bottes....	5 00 à 5 50
Foin, le 100 bottes.....	5 50 à 6 50
Peau de veau.....	4 a 4
Peau de veau.....	8 a 10
Sirap d'érable, le gallon	90 à 1 00
Peau de mouton, jeune.	60 à 0 75
Cochon vivant, jeune...	3 00 à 4 00

PRIX DES GRAIS CHEZ LES MARCHANDS DE BERTHIER.

Avoine..... par 36 lbs.	\$0 45 a 50
Sarasin..... par 50 lbs.	60 a 70
Orge..... par 50 lbs. a
Pois..... par 66 lbs.	85 a 90
Graine de lin par 60 lbs. a
Fèves..... par 60 lbs. a
Blé de semence.....	1 50 à 1 60

MESDAMES.—Sollicité par un grand nombre de malades et encouragé par les nombreux témoignages privés, mais flatteurs, que nous avons reçus des différentes parties des Etats-Unis, nous avons résolu de présenter aux dames Canadiennes "LA RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME" qui est le résultat d'une pratique de quinze années. Nous ne voulons pas réclamer pour ce remède des qualités qu'il ne possède pas. Ce n'est pas un remède qui guérit toutes les Maladies. Il y en a déjà trop de ces fameux remèdes-là. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que cette préparation renferme les principales propriétés pour guérir ces milles et une maladies communément appelées "BEAU MAL". Le Dr. Courteau de Line Rock nous écrit: "J'ai des preuves incontestables que votre "Régulateur de la Santé de la Femme" guérit presque n'importe quelle maladie qui altère la Santé de la Femme tant il a de pouvoir et de force à opérer la guérison, dans le système. Ce remède est un bienfait réel et est considéré comme la sauvegarde de toute demeure. Nous recommandons aussi nos "Female Porous Plasters". Ce sont les meilleures emplâtres pour les femmes. Elles arrêtent presque instantanément toutes les douleurs. Essayez-en une et vous les recommanderez à vos amies. Dépôt à Montréal: Dr J. Leduc, Picault et Contant, et tous les pharmaciens en gros. Pour renseignements adressez-vous par lettre au propriétaire.
Dr J. LARIVIÈRE,
Manville, R. I.

A VENDRE.
L'Histoire de la Seigneurie de la Paroisse et du Comté de Berthier. Prix: 50 cts. S'adresser à ce bureau.
A Vendre.
Un magnifique moulin à soie tout neuf de 25 pieds par 80 avec deux scies rondes marchant par la vapeur de douze pouces) situé dans le meilleur endroit de la paroisse de St. Cuthbert.
Avec de plus un moulin à bardeaux, founon et presse.
Conditions faciles.
S'adresser à
M. PAUL LAVALLÉE
de St. Norbert.
10 mai 1890.—1m.